

Elaboration de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Larzac et Vallées

Info flash n°1 – Septembre 2020

Edito

La Communauté de Communes Larzac et vallées a lancé en octobre 2020 une démarche de concertation, visant à élaborer une **Convention Territoriale Globale (CTG)**, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la **petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et de l'accompagnement des familles vulnérables**.

Cette nouvelle contractualisation doit **fixer sur les cinq prochaines années** les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention.

Cette convention s'appuiera sur un diagnostic territorial et un plan d'action, co-construits avec les acteurs locaux, habitants, élus, professionnels et bénévoles concernés par ces enjeux.

Différentes rencontres et investigations permettront de bien comprendre et analyser les enjeux repérés collectivement sur le territoire intercommunal, les besoins, les freins, les possibilités et conditions de mise en œuvre des actions envisagées.

Où en sommes-nous ?

L'élaboration de cette Convention Territoriale Globale est un enjeu important pour la Communauté de Communes Larzac et Vallées : il s'agit de **réinterroger collectivement les démarches menées** jusqu'à présent sur les différentes thématiques, d'identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, mais aussi de **définir les actions** à mettre en œuvre pour les années à venir.

La démarche a été **lancée en octobre 2020** et plusieurs investigations ont déjà été engagées : analyse statistiques et documentaire, premiers entretiens auprès de différents partenaires institutionnels et associatifs, séminaire avec les élus.

Ces premières rencontres seront complétées par des **rencontres thématiques avec les acteurs locaux** et une **consultation auprès des habitants** (enquête par questionnaire et « forums » habitants).

Des **groupes de travail thématiques** seront ensuite installés en 2021 pour définir les orientations et les actions à mettre en œuvre dans la future Convention.

Les différentes étapes de la démarche

PHASE 1 – Diagnostic territorial

- Séminaire élus (*27 octobre 2020*)
- Comités techniques : organisation du recueil de données, préparation des rencontres et des outils (*octobre 2020*)
- Une dizaine d'entretiens partenaires clés (*en cours*)
- Analyse documentaire et statistique / exploitation des données (*en cours*)
- 2 rencontres thématiques avec les acteurs locaux (*hypothèse : janvier 2021 – suivant l'évolution de la crise sanitaire*)
- Consultation des habitants (enquête en ligne et 2 « forums habitants »)
- Comité technique (analyse et approfondissement des enseignements)
- Comité de pilotage (restitution du diagnostic social)

Octobre
2020 –
Février
2021

PHASE 2 – Elaboration de la future CTG, modélisation de la gouvernance et de l'organisation fonctionnelle

- Comité technique et Comité de pilotage : définition des axes d'intervention prioritaires, échanges sur la gouvernance et l'organisation de la future CTG
- 2 groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux
- Echange tout au long de la période, selon les besoins, avec le Comité technique, pour stabiliser le document, finaliser la gouvernance et l'organisation fonctionnelle de la CTG
- Rédaction de la Convention
- Restitution finale au Comité de pilotage

Février -
juillet
2021

Zoom. Les rencontres thématiques

Ce diagnostic ne peut avoir de sens et de pertinence s'il ne s'appuie pas sur une analyse croisée des points de vue des acteurs locaux, qui apportent chacun leur « expertise » et leur connaissance du terrain : associations, services des collectivités, institutions.

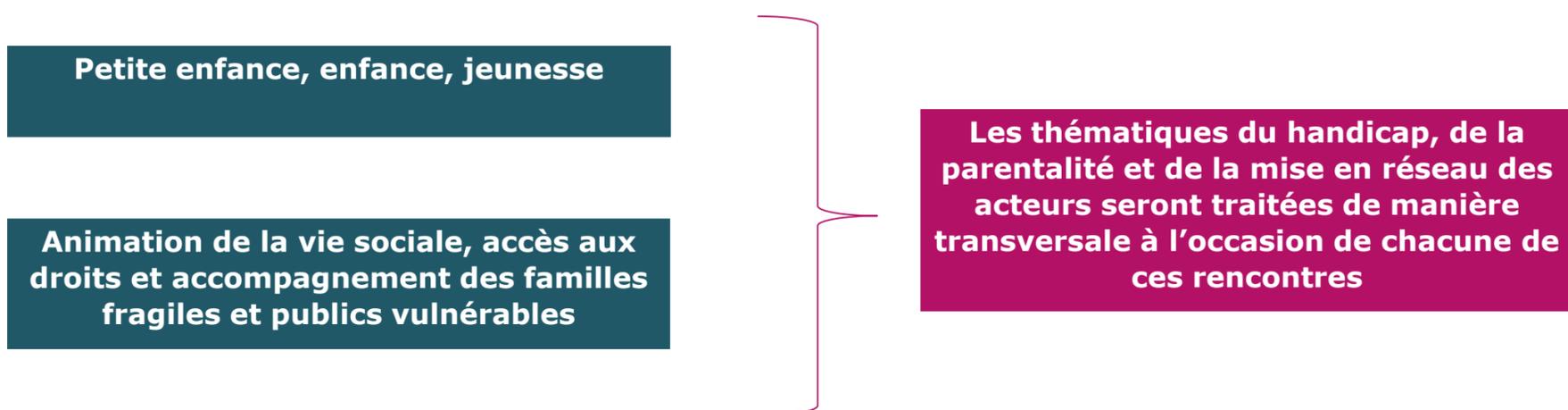
Ces temps de rencontre seront destinés aux techniciens des collectivités, des institutions (Caf, Département, Education nationale,...) et associations concernées par chacune des thématiques couvertes par le diagnostic, et aux acteurs en capacité d'avoir une lecture globale des problématiques à couvrir sur ces différents champs d'investigation.

2 rencontres « thématiques » seront organisées début 2021 (le contexte sanitaire actuel ne permet pas pour l'instant de définir une date).

Il s'agira lors de ces rencontres d'**étayer le diagnostic des besoins repérés et de l'offre existante**, mais aussi de bien faire remonter l'expérience de « terrain » de chacun, les observations quant à la mobilisation de l'offre par les habitants, professionnels et bénévoles du territoire, leurs modalités de coopération, les difficultés rencontrées, les spécificités territoriales, les attentes d'appui et d'accompagnement...

Ces rencontres nous permettront par ailleurs de **faire émerger de premières pistes de travail**, à approfondir dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Les thématiques des rencontres avec les acteurs locaux



Les prochaines étapes...

- L'analyse statistique et documentaire est en cours de finalisation ;
- Les entretiens auprès des **partenaires locaux** ont été lancés et se poursuivent sur le mois de novembre ;
- **La consultation des habitants** sera menée début 2021.

Vos contacts :

- **Edwige Delcros**: Chargée de coopération de la Communauté de Communes Larzac et Vallées – delcros.e@cclarzac.fr
- **Sylvain Taboury** : Chef de projets du CREDOC – taboury@credoc.fr